DISCOVRS
DES MISERES
de ce Temps.

A LA ROYNE MERE DV ROY.

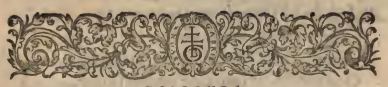
Par P. de Ronſard Vandomois.



A PARIS,
Chez Gabriel Buon, au clos Bruneau,
à l'enſeigne S. Claude.

1563.

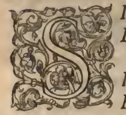
Auec Priuilege du Roy.



DISCOVRS

A LA ROYNE.

Par P. de Ronsard.



I depuis que le mõde a pris cõmencemẽt,
Le vice d'age en age eust pris accroisse-
ment,
Il y a ia lõg temps que l'extreme malice
Eust surmonté le monde, & tout ne fut
que vice.
Mais puis que nous voyons les hommes en tous lieux
Viure, l'vn vertueux, & l'autre vicieux,
Il nous faut confesser que le vice difforme
N'est pas victorieux: mais suit la mesme forme
Qu'il auoit dés le iour que l'homme fut vestu
(Ainsi que d'vn habit) de vice & de vertu.
Ny mesme la vertu ne s'est point augmentée,
Si elle s'augmentoit sa force fut montee
Iusqu'au plus haut degré: & tout seroit icy
Vertueux & parfaict, ce qui n'est pas ainsi.
Or comme il plaist aux meurs, aux princes, & à l'age,
Quelque fois la vertu abonde d'auantage.
Et quelque fois le vice, & l'vn en se haulsant
Va de son compaignon le credit rabaissant,
Puis il est rabaissé: à fin que leur puissance
Ne preigne dans ce monde vne entiere accroissance.

Ainsi il plaist à Dieu de nous exerciter,
Et entre bien & mal laisse l'homme habiter,
Comme le marinier qui conduit son voyage
Ores par le beau temps, & ores par l'orage.
Vous (Royne) dont l'esprit prend plaisir quelque fois
De lire & d'escouter l'histoire des François
Vous sçaués en voyant tant de fais memorables
Que les siecles passés ne furent pas semblables.
Vn tel Roy fut cruel, l'autre ne le fut pas,
L'ambition d'vn tel causa mille debats.
Vn tel fut ignorent, l'autre prudent & sage
L'autre n'eut point de cueur, l'autre trop de courage.
Tels que furent les Roys, tels furent leurs subiects
,, Car les Roys sont tousiours des peuples les obiects.
Il faut doncq' des ieunesse instruire bien vn prince,
Afin qu'auec prudence il tienne sa prouince.
Il faut premierement qu'il ait deuant les yeux
La crainte d'vn seul Dieu: qu'il soit deuotieux
Enuers la sainte Eglise, & que point il ne change
La foy de ses ayeuls pour en prendre vne estrange.
Ainsi que nous voyons instruire nostre Roy
Qui par vostre vertu n'a point changé de loy.
Las! Madame en ce temps que le cruel orage
Menace les François d'vn si piteux naufrage,
Que la gresle & la pluye, & la fureur des cieux
Ont irrité la mer de vens seditieux,
Et que l'astre iumeau ne daigne plus reluyre.
Prenés le gouuernail de ce pauure nauire,

Et maugré la tempeste, & le cruel effort
De la mer, & des vens, conduisés-le à bon port.
La France à iointe mains vous en prie & reprie.
Las! qui sera bien tost & proye & moquerie
Des princes estrangers, s'il ne vous plaist en bref
Par vostre autorité appaiser ce mechef.
Ha que diront là bas soubs les tombes poudreuses
De tant de vaillans Roys les ames genereuses!
Que dira Pharamond! Clodion, & Clouis!
Nos Pepins! nos Martels! nos Charles, nos Loys!
Qui de leur propre sang versé parmy la guerre,
Ont acquis à nos Roys vne si belle terre?
Que diront tant de Ducs, & tant d'hommes guerriers
Qui sont morts d'vne playe au combat les premiers?
Et pour France ont souffert tant de labeurs extremes
La voyant auiourd'huy destruite par nous mesmes?
Ils se repentiront d'auoir tant trauaillé
Querelé, combatu, guerroyé, bataillé
Pour vn peuple mutin diuisé de courage
Qui pert en se iouant vn si bel heritage:
Heritage opulent, que toy peuple qui bois
De l'Angloise Tamise, & toy more qui vois
Tomber le chariot du soleil sur ta teste,
Et toy race Gottique aux armes tousiours preste
Qui sens la froide bise en tes cheueux venter
Par armes n'auez sceu ny froisser ny domter.
Car tout ainsi qu'on voit vne dure coignée
Moins reboucher son fer, plus est embesoignée.

A couper, à trancher, & à fendre du bois,
Ainsi par le trauail s'endurcist le François:
Lequel n'ayant trouué qui par armes le domte
De son propre cousteau soymesmes se surmonte.
Ainsi le fier Aiax fut de soy le veinqueur,
De son propre cousteau se transperceant le cueur.
Ainsi Romme iadis des choses la merueille,
Qui depuis le riuage ou le Soleil s'eueille,
Iusques à l'autre bord son empire estendit,
Tournant le fer contre, elle à la fin se perdit.
C'est grand cas que nos yeux sont si plains d'vne nue,
Qu'ils ne cognoissent pas nostre perte auenue,
Bien que les estrangers qui n'ont point d'amitié
A nostre nation, en ont mesmes pitié
Nous sommes accablés d'ignorance si forte,
Et liés d'vn sommeil si paresseux, de sorte
Que nostre esprit ne sent le malheur qui nous poingt,
Et voyans nostre mal nous ne le voyons point.
Des long temps les escrits des antiques prophettes,
Les songes menaçans, les hideuses comettes,
Nous auoient bien predit que l'an soixante & deux
Rendroit de tous costés les François malheureux,
Tués, assaßinés: mais pour n'estre pas sage,
Nous n'auons iamais creu à si diuins presages,
Obstinés, aueugles: ainsi le peuple Hebrieu
N'adioutoit point de foy aux prophettes de Dieu:
Lequel ayant pitié du François qui foruoye,
Comme pere benin du haut Ciel luy enuoye

Songes, & visions, & prophetes, àfin.
Qu'il pleure, & se repente, & s'amande à la fin.
Le Ciel qui a pleuré tout le long de l'annee
Et Seine qui couroit d'vne vague efrenee,
Et bestail & pasteurs largement rauissoit,
De son malheur futur Paris auertissoit,
Et sembloit que les eaux en leur rage profonde
Voulussent r'enoyer vne autrefois le monde.
Celà nous predisoit que la terre, & les cieux
Menaçoient nostre chef d'vn mal prodigieux.
O toy historien qui d'ancre non menteuse
Escrits de nostre temps l'histoire monstrueuse,
Raconte à nos enfans tout ce malheur fatal,
Afin qu'en te lisant ils pleurent nostre mal,
Et qu'ils prennent exẽple aux pechez de leurs peres,
De peur ne tomber en pareilles miseres.
De quel front, de quel œil, ô siecles inconstans!
Pourront ils regarder l'histoire de ce temps!
En lisant que l'honneur, & le sceptre de France
Qui depuis si long aage auoit pris accroissance,
Par vne Opinion nourrice des combats,
Comme vne grande roche, est bronché contre bas.
On dit que Iupiter faché contre la race
Des hommes qui vouloient par curieuse audace
Enuoyer leurs raisons iusqu'au Ciel, pour sçauoir
Les haults secrets diuins que l'homme ne doit voir,
Vn iour estant gaillard choisit pour son amye
Dame Presomption, la voyant endormie

Au pié du mont Olympe, & la baisant soudain
Conceut l'opinion peste du genre humain.
Cuider en fut nourrice, & fut mise à l'escolle
D'orgueil, de fantasie, & de ieunesse folle.
Elle fut si enflée, & si pleine d'erreur
Que mesmes à ses parens elle faisoit horreur.
Elle auoit le regard d'vne orgueilleuse beste.
De vent & de fumee estoit plaine sa teste.
Son cueur estoit couué de veine affection,
Et soubs vn pauure habit cachoit l'ambition.
Son visage estoit beau comme d'vne Sereine,
D'vne parolle douce auoit la bouche pleine.
Legere elle portoit des aisles sur le dos:
Ses iambes & ses pieds n'estoient de chair ny d'os
Ils estoient faits de laine, & de cotton bien tendre
Afin qu'a son marcher on ne la peut entendre.
Elle se vint loger par estranges moyens
Dedans le cabinet des Theologiens,
De ces nouueaux Rabins, & brouilla leurs courages
Par la diuersité de cent nouueaux passages
Afin de les punir d'estre trop curieux
Et d'auoir eschellé comme Geants les cieux.
Ce monstre que i'ay dit met la France en campaigne,
Mandiant le secours de Sauoye, & d'Espaigne,
Et de la nation qui prompte au Taboutin
Boit le large Danube, & les ondes du Rhin,
Ce monstre arme le fils contre son propre pere.
Et le frere (ô malheur) arme contre son frere.

La sœur contre la sœur, & les cousins germains,
Au sang de leurs cousins veullent trẽper leurs mains,
L'oncle fuit son nepueu, le seruiteur son maistre,
La femme ne veut plus son mary recognoistre.
Les enfans sans raison disputent de la foy,
Et tout à l'abandon va sans ordre & sans loy.
L'artizan par ce monstre a laissé sa boutique,
Le pasteur ses brebis, l'Aduocat sa pratique,
Sa nef le marinier: sa foire le marchand,
Et par luy le preudhomme est deuenu meschant.
L'escollier se desbauche, & de sa faux tortue
Le Laboureur façonne une dague pointue,
Vne pique guerriere il fait de son rateau,
Et l'acier de son coultre il change en vn couteau.
Morte est l'autorité: chacun vit à sa guise
Au vice desreiglé la licence est permise,
Le desir, l'auarice, & l'erreur incensé
Ont sans desus-dessoubs le monde renuersé.
On a fait des lieux saincts une horrible voirie,
Vn assasinement, & vne pillerie:
Si bien que Dieu n'est seur en sa propre maison,
Au ciel est reuollée, & Iustice, & raison,
Et en leur place helas! regne le brigandage,
La force, les cousteaux, le sang & le carnage.
Tout va de pis en pis: les Cités qui viuoient
Tranquilles ont brisé la foy qu'elles deuoient:
Mars enflé de faux Zele & de vaine apparence
Ainsi qu'vne furie agite nostre France:

Qui farouche à son prince, opiniastre suit
L'erreur d'vn estranger, qui folle la conduit.
Tel voit on le Poulain dont la bouche trop forte
Par bois & par rochers son escuyer emporte,
Et maugré l'esperon, la houssine, & la main,
Se gourme de sa bride, & n'obeist au frein:
Ainsi la France court en armes diuisée,
Depuis que la raison n'est plus autorisée.
Mais vous Royne tressage en voyant ce discord
Pouués, en commandant, les mettre tous d'accord:
Imitant le pasteur qui voyant les armées
De ses mouches à miel fierement animées
Pour soustenir leurs Roys, au combat se ruer
Se percer, se piquer, se naurer, se tuer,
Et parmy les assaults forcenant pesle mesle
Tomber mortes du Ciel aussi menu que gresle,
Portant vn gentil cueur dedans vn petit corps:
Il verse parmy l'aer vn peu de poudre: & lors
Retenant des deux Camps la fureur à son aise,
Pour vn peu de sablon leur querelles appaise.
Ainsi presque pour rien la seulle dignité
De vos enfans, de vous, de vostre autorité
(Que pour vostre vertu chaque Estat vous accorde)
Pourra bien appaiser vne telle discorde.

O Dieu qui de la haut nous enuoyas ton fils,
Et la paix eternelle auecques nous tu fis,
Donne (ie te supply) que cette Royne mere

Puiſſe de ces deux Camps appaiſer la colere.
Donne moy de rechef que ſon ſceptre puiſſant
Soit maugré le diſcord en armes fleuriſſant.
Donne que la fureur de ce Monſtre barbare
Aille bien loing de France au riuage Tartare.
Donne que nos harnois de ſang humain tachez
Soient dans vn Magaſin pour iamais attachez.
Donne que meſme loy vniſſe nos prouinces
Vniſſant pour iamais le vouloir de nos princes,
Ou bien,(O Seigneur Dieu) ſi les cruels deſtins
Nous veullent ſaccager par la main des mutins,
Donne que hors des poings eſchape l'alumelle
De ceux qui ſouſtiendront la mauuaiſe querelle.
Donne que les ſerpens des hideuſes Fureurs
Agitent leurs cerueaux de Paniques terreurs.
Donne qu'en plein midy le iour leur ſemble trouble,
Donne que pour vn coup ils en ſentent vn double,
Donne que la pouſsiere entre dedans leurs yeux:
D'vn eſclat de tonnerre arme ta main aux cieux,
Et pour punition eſlance ſur leur teſte,
Et non ſur vn Rocher, les traiz de ta tempeſte.

FIN.

Extraict du priuilege du Roy.

PAR priuilege du Roy, donné à S. Germain en Laye, le xx. iour de Septêbre, l'an mil cinq cens soixante, il est enioinct à P. de Rõsard, gentilhôme Vandomois, de choisir & cõmettre tel Imprimeur, docte & diligêt qu'il verra & cognoistra estre suffisant pour fidelement imprimer, ou faire imprimer les œuures ia par luy mises en lumiere, & autres qu'il cõposera & fera par cy apres. Inhibant (ledict Seigneur) à tous Imprimeurs, Libraires, Marchans & autres quelconques, qu'ils n'ayent à imprimer ou faire imprimer aucunes des œuures, qui par ledict Ronsard ont esté & seront cy apres faictes & composees, ny en exposer aucunes en vente, s'elles n'ont esté & sont imprimees par ses permission, licence & congé, ou de l'Imprimeur par luy choisi & commis à l'impression d'icelles. Et ce sur peine de confiscation des liures ia imprimez, ou à imprimer, & d'amẽde arbitraire, tant enuers le Roy qu'enuers ledict Rõsard, & des interests & dommages de l'Imprimeur par luy choisi & esleu, Le tout pour les causes & raisons contenues & amplement declarees audict priuilege. Ainsi signé sur le reply, Par le Roy, Vous present de Lomenie, & seelé à double queue du grãd seau, de cire iaune.

Ledict Ronsard a permis à Gabriel Buon, d'imprimer ou faire imprimer, Le discours des miseres de ce Temps, à la Royne mere du Roy. iusques au terme de six ans, finis & accomplis, à commencer du iour que ledict liure sera acheué d'imprimer.